



ÉQUITATION de la 6^e à la 3^e

OPTION SPORTIVE RENTRÉE 2025/26



Collège Saint-Joseph

67150 MATZENHEIM

Tél. : 03.88.58.18.28 - Fax : 03.88.58.18.29

accueil@college-matzenheim.fr

LES OBJECTIFS

La réussite scolaire et l'épanouissement de l'élève en réalisant sa passion sportive :

- **Former un citoyen lucide, cultivé et autonome**, socialement et physiquement éduqué à travers une activité sportive soutenue.
- Susciter des vocations sportives.
- **Favoriser la confiance en soi**, la découverte du milieu naturel à travers des **balades et/ou randonnées adaptées aux capacités de chacun**.
- Permettre à des élèves motivé(e)s et présentant des aptitudes certaines pour l'équitation de concilier des études normales et une pratique sportive par l'École : **les élèves pourront à leur rythme passer les examens fédéraux (Galops 3 à 7, parties théoriques et pratiques) au sein de notre structure**.
- **Permettre à ces jeunes sportifs d'accéder à l'élite** : grâce au travail effectué au cours de l'année, **les élèves pourront s'ils le désirent, participer aux concours organisés par notre club (dressage, saut d'obstacle) ou à des concours extérieurs (dressage, saut d'obstacle, cross...) tout au long de l'année**.

L'ensemble de ces propositions se fera toujours dans le respect de la volonté et des capacités physiques de chaque enfant ainsi que dans celui de l'animal.

L'ORGANISATION SCOLAIRE

Le régime scolaire est identique à celui des autres élèves de l'établissement (mêmes horaires avec aménagement de l'emploi du temps), auquel s'ajoutent **3 heures d'équitation et de théorie**.

Aucune autre option ne peut être cumulée avec l'option équitation.

Les élèves sont suivi(e)s par des équipes pédagogiques qui collaborent étroitement en tenant compte de leurs contraintes sportives et de leur rythme soutenu. Néanmoins, il reviendra aux familles d'accompagner et d'aider leur enfant dans l'organisation de leur travail personnel, de veiller à leur alimentation et leurs temps de récupération (sommeil en particulier) et de participer à la relation entre le club et l'option sportive. **En cas de manque d'assiduité, d'un travail insuffisant, de problèmes de comportement, l'élève s'expose à être exclu de l'option équitation.**

L'ORGANISATION SPORTIVE

1 entraînement par semaine avec l'option équitation+ les séances d'EPS + les éventuels entraînements dans un autre club où serait inscrit l'élève

Responsable de l'option : professeur d'EPS

Encadrement : assuré par LOOS Daniel, BEES1 mention Equitation-

Cotisation mensuelle : 110€/mois (tarifs 2024-25) sur 10 mois ; comprend cours pratiques, théorie, transport, passage des galops.

Frais annuels : Licence obligatoire en sup. : 25€/an (pour ceux qui ne l'ont pas). Tenue Mariste obligatoire.

Lieu : Écuries du Giessen 67600 Ebersheim – mardi de 13h30 à 16h30

Matériel : La tenue destinée à la pratique de l'équitation est à la charge de l'élève et sa famille. Le casque de sécurité OBLIGATOIRE peut être fourni par la structure.

Relation – club : Les élèves restent membre de leur club **mais ils ont l'obligation de participer à l'intégralité des entraînements de l'option organisés par l'établissement**.

Attention ! En cas d'empêchement particulier (intempéries, ou autres...) sur le site les élèves resteront au Collège et bénéficieront d'un cours théorique (film sur les techniques, vidéo sur l'équitation, règlement, théorie sur le passage des galops...)

LE RECRUTEMENT

Le **recrutement est mixte**. Il s'effectue sur 3 critères : le dossier scolaire, le niveau d'équitation (test techniques, théoriques) Galop 2 minimum + tests d'entrée.

Pour les élèves dont le dossier est complet, les tests d'évaluation de niveau sont fixés

Au courant du mois de mai 2025 à l'Écurie du Giessen à Ebersheim

Prévoir l'équipement d'équitation et la licence

RETOUR DU DOSSIER DE CANDIDATURE avant le 21/04/2025